

Le 28 mai 2025

Postes Canada publie son rapport annuel pour 2024

Le 28 mai, Postes Canada a publié son rapport annuel pour l'exercice 2024. La Société canadienne des postes a enregistré des pertes avant impôt de 841 millions \$, poursuivant une série de pertes financières depuis 2018.

Postes Canada attribue l'ampleur de ses pertes à plusieurs facteurs :

- Grève du STTP en 2024.
- Baisse des volumes de la poste-lettres et augmentation du nombre de points de remise.
- Baisse des volumes de colis, et des recettes qui en découlent, en raison de la concurrence.

Le rapport annuel omet de nombreux détails importants qui ne corroborent pas le message de la Société. L'histoire de la « crise financière » à Postes Canada est plus complexe que ne le suggère cette dernière. Par exemple :

- Postes Canada ne mentionne pas qu'elle a négligé d'augmenter les tarifs postaux avant 2025, alors que toutes les autres grandes administrations postales dans le monde ont augmenté leurs tarifs de manière significative de 2018 à 2023. Il ne faut pas oublier que dans le cadre des audiences de la Commission d'enquête sur les relations de travail en février dernier, Postes Canada a admis que ses pertes financières étaient en grande partie attribuables à sa décision de ne pas augmenter ses tarifs.
- Postes Canada présente le total de toutes ses pertes depuis 2018, mais elle n'indique pas la part de ces pertes qui résulte des coûts liés à la pandémie de COVID-19.
- De même, elle n'indique pas l'incidence des paiements ponctuels en matière d'équité salariale versés de 2018 à 2023 à l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains, à l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints et à l'Alliance de la fonction publique du Canada.

- De plus, de 2018 à 2024, le pourcentage des coûts de main-d'œuvre, par rapport au total des coûts, a diminué. Les coûts non liés à la main-d'œuvre ont augmenté beaucoup plus que les coûts de la main-d'œuvre.

La meilleure façon de redresser la situation financière de Postes Canada est de négocier des conventions collectives que nos membres pourront ratifier et qui permettront d'accroître le volume des colis, de diversifier l'offre de services et de consolider la position de Postes Canada en tant qu'important fournisseur de services publics.

Au cours des prochaines semaines, le STTP souhaite conclure des conventions collectives négociées qui aideront à assurer la sécurité financière de la Société tout en faisant progresser les intérêts des travailleuses et travailleurs et de la population qu'ils servent.

Abonnez-vous à Somm@ire pour obtenir par courriel les dernières nouvelles et mises à jour du Syndicat : <https://www.cupw.ca/fr/sommaire-sttp>.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2023-2027 / Bulletin n° 260
/bk sepb 225 / gl scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

